

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE LORIENT

-----  
MAIRIE DE LARMOR-PLAGE  
-----

mis en ligne le 26 mai 2023

## ARRETE MUNICIPAL N°12982 DU 23 MAI 2023

**OBJET :** LE MAIRE DE LARMOR-PLAGE,

**Occupation temporaire  
du domaine public Rue  
de Kervihan**

- **Vu** le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211-1 et suivants,  
- **Vu** Le Code de la Route,  
- **Vu** la demande faite par Madame PLACE Margaux – Résidente du 5 Rue de Kervihan à Larmor-Plage,

**Vendredi 16 juin 2023**

- **Considérant** que dans le cadre de la fête des voisins, qui se déroule le vendredi 16 juin 2023, est organisée un regroupement de personne Rue de Kervihan et que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire d'y règlementer la circulation et le stationnement,

## ARRETE

**ARTICLE 1 :** Vendredi 16 juin 2023, de 19h00 à 23h00, le stationnement et la circulation des véhicules est interdit sur la place située entre les numéros 17 et 25 de la Rue de Kervihan.

**ARTICLE 2 :** La mise en place et la sécurisation du site est à la charge de l'organisateur.

**ARTICLE 1 :** L'organisateur veillera au bon déroulement de l'évènement, au rangement et au nettoyage des lieux.

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de Police de LORIENT et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,  
Patrice VALTON

